



UNION BASSIN
PÊCHE
ADOUR GARONNE

Rapport d'activité **2023**

Pêche & protection des milieux aquatiques

EN ADOUR-GARONNE

Sommaire

01 LE RÉSEAU ASSOCIATIF PÊCHE EN ADOUR-GARONNE	4
Structuration	4
Indicateurs clés	5
Effectifs 2023	6
02 LA GOUVERNANCE	8
Instances décisionnelles	8
Représentation interne	9
Représentation extérieure	9
03 LES PARTENARIATS	10
La Fédération Nationale pour la Pêche en France	10
L'Agence de l'Eau Adour-Garonne	11
Autres partenaires incontournables	11
04 LES RESSOURCES	12
Bilan et compte de résultat	12
Ce que finance la carte de pêche	13
05 L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ 2023	14
Défendre l'eau et les milieux naturels	14
Observer les lacs pour mieux les protéger	14
Mieux connaître nos rivières	15
Unir les forces et partager les savoirs	15
Préserver le brochet aquitain : le programme BIOESOX	16
06 FOCUS : UNE FÉDÉRATION, UNE ACTION	17
Les actions qui ont marqué l'année 2023	17

Rédaction : Aurélia L'Hostis - UFBAG. Crédits photos : © Laurent Madelon - FNPF, © FDAAPPMA 09, © FDAAPPMA 12, © FDAAPPMA 15, © FDAAPPMA 16, © FDAAPPMA 17, © FDAAPPMA 19, © FDAAPPMA 24, © FDAAPPMA 31, © FDAAPPMA 32, © FDAAPPMA 33, © FDAAPPMA 40, FDAAPPMA 46, © FDAAPPMA 47, © FDAAPPMA 48, © FDAAPPMA 64, © FDAAPPMA 65, © FDAAPPMA 81, © FDAAPPMA 82, © UFBAG. Conception graphique : Johana Larrousse - Graphiste Webdesigner. Impression : Noix de Cocom.

ÉDITO



Jean-Louis Molinié
Président

L'Union des Fédérations du Bassin Adour Garonne, avec comme mission première l'animation du réseau des fédérations pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du bassin, contribue de manière remarquable à la valorisation des actions techniques qu'elles mettent en œuvre et à asseoir leur rôle et leur position au cœur des réseaux de production de données en matière de suivi et d'expertise sur les espèces piscicoles et les milieux aquatiques, en relation avec le SDAGE Adour-Garonne. Notre site internet www.ufbag.fr, régulièrement actualisé, nous permet de mettre en valeur nos missions et nos actions auprès du grand public et de nos adhérents.

Les milieux, dans le cadre de la politique de bassin, demeurent notre « cœur de mission » : la coordination du réseau de suivi des cours d'eau et du réseau de suivi de la qualité des lacs, l'approfondissement des pistes de mutualisation entre les fédérations du bassin autour de différentes thématiques (santé des poissons, étude sur la fenêtre de capture, photovoltaïque flottant...), l'étude BIOESOX, la communication (site internet, vidéo sur la valorisation des missions techniques), l'éducation à l'environnement, sont à mettre à notre actif et ce ne sont que quelques exemples du travail réalisé.

Vos élus ont été particulièrement actifs durant toute l'année 2023 dans les différents instances de bassin qui se sont réunies en visioconférence et en présentiel : quatre comités de bassin, présidé par Alain Rousset, le président de la région Nouvelle-Aquitaine, de nombreuses commissions de travail et commissions territoriales dans le cadre du comité de bassin ainsi que six séances du conseil d'administration de l'Agence et de nombreuses commissions (CPFE, commission des aides, commission des milieux naturels...) et groupes de travail (milieux naturels, solutions fondées sur la nature, continuité écologique...) où nous avons porté la voix de nos fédérations et apporté notre contribution au débat et à la construction des programmes et en particulier la révision du 11^{ème} programme, la déclinaison du Plan Eau dans notre bassin, la stratégie de sobriété, les enjeux d'un nouveau modèle économique en Adour-Garonne pour financer le soutien des débits et les mesures d'adaptation au changement climatique, l'agro écologie, la bilan et les recommandations en matière de politique de continuité écologique, la stratégie d'ensemble du 12^{ème} programme et sa maquette financière.

Je souhaite rappeler également qu'en Adour-Garonne, nous continuons de très bien utiliser l'outil « accord cadre » : le montant total des aides apportées aux 18 FDAAPPMA du bassin par l'Agence en 2023 aura été de 2,43 M€ (dont 1,80 M€ au titre du volet 1) ce qui correspond à un retour de 150 % par rapport au montant de la redevance milieux aquatiques prélevée sur le bassin en 2023.

Au-delà des chiffres, c'est bien sûr la qualité du travail au service des milieux aquatiques qui doit être remarquée : les fédérations de notre bassin sont souvent à la pointe et leur bilan, comme celui de l'UFBAG est à mettre en exergue !

Enfin, concernant la révision des deux PLAGEPOMI (Adour et cours d'eau côtiers ainsi que Garonne, Dordogne, Charente, Seudre et Leyre) pour la période 2022-2027, la bataille juridique a continué avec succès, au moins partiellement, en 2023 avec comme objectif la protection et la préservation des espèces de poissons migrateurs menacés de disparition (grande alose, lamproie...) pour lesquelles nous mettons en œuvre, grâce à nos associations migrateurs (MIGADO et MIGRADOUR), des programmes ambitieux pour la restauration des poissons migrateurs. Ces actions démontrent encore une fois, si c'était nécessaire, notre engagement en faveur des espèces et des milieux.

L'UFBAG continuera dans les années à venir d'œuvrer au service de l'intérêt général afin de consolider notre position et celle de nos fédérations en tant qu'acteurs essentiels pour la préservation des milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne.

01 – LE RÉSEAU ASSOCIATIF

PÊCHE EN ADOUR-GARONNE

STRUCTURATION

L'union de bassin, entité de coordination

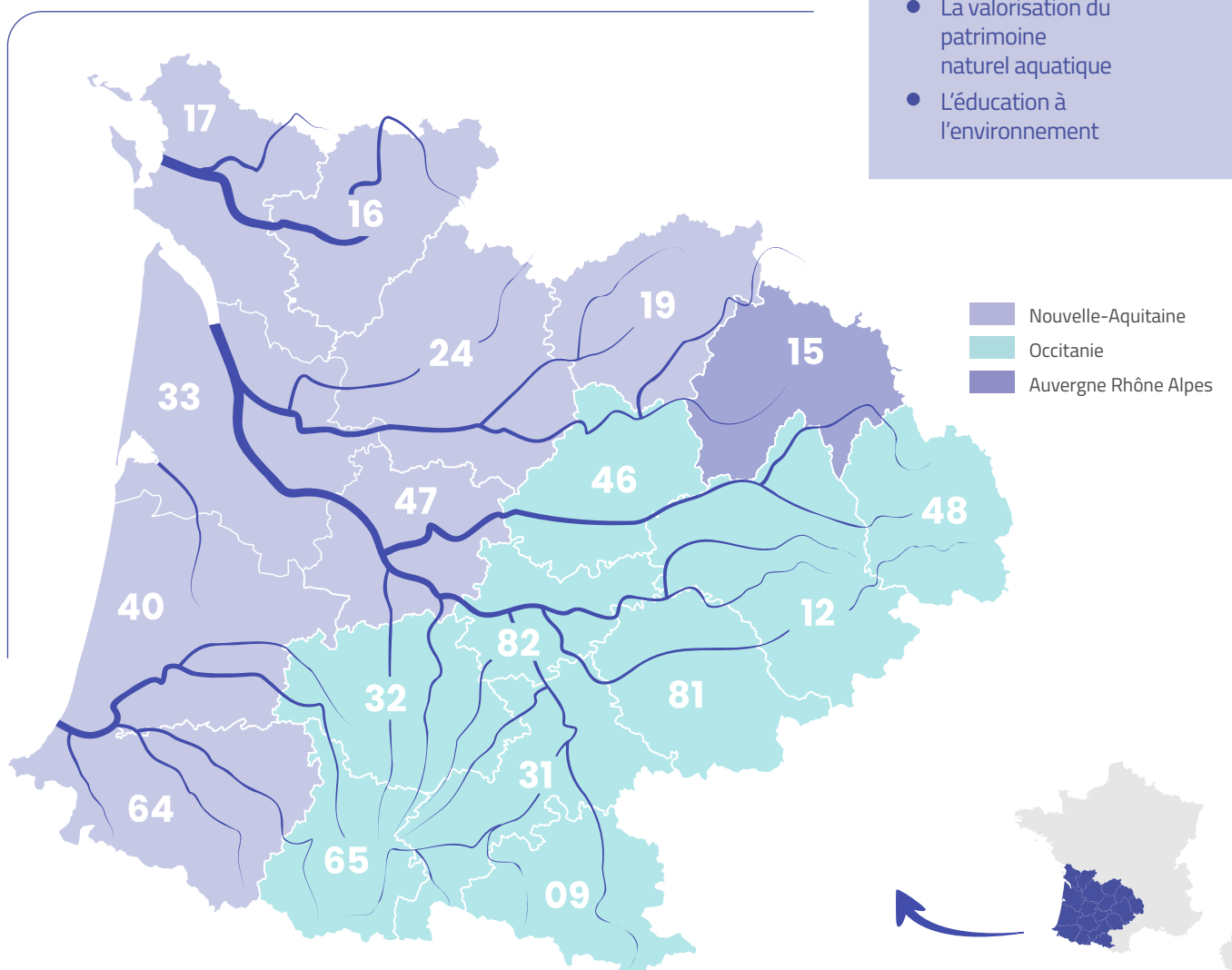
L'Union des Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Bassin Adour-Garonne - UFBAG - est l'une des 6 unions de bassin que compte le vaste tissu associatif de la pêche de loisir.

Créée en 2007 conformément à la loi 1901, avec pour objet la **concertation** entre ses 18 fédérations membres et la **coordination** de leurs actions à l'échelle du bassin Adour-Garonne, l'UFBAG assure un rôle de relais et d'interface entre les fédérations départementales de son territoire, la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF) et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, principalement sur les dossiers relatifs à la protection des milieux aquatiques.

Sa mission

Structurer et animer le réseau des fédérations de manière à concourir, en toute cohérence et dans un esprit de partage d'expérience et de mutualisation des moyens, à :

- La préservation et à la restauration des milieux aquatiques
- L'entretien et à la surveillance du domaine piscicole
- La valorisation du patrimoine naturel aquatique
- L'éducation à l'environnement



LES INDICATEURS CLÉS



Répartition par type de cartes

TOTAL

Cotisations Pêche
Milieux Aquatiques

301 711 (+1,01%)

152 186 Majeure -3.55%

48 233 Découverte enfant +4.6%

41 559 Journalière +7.47%

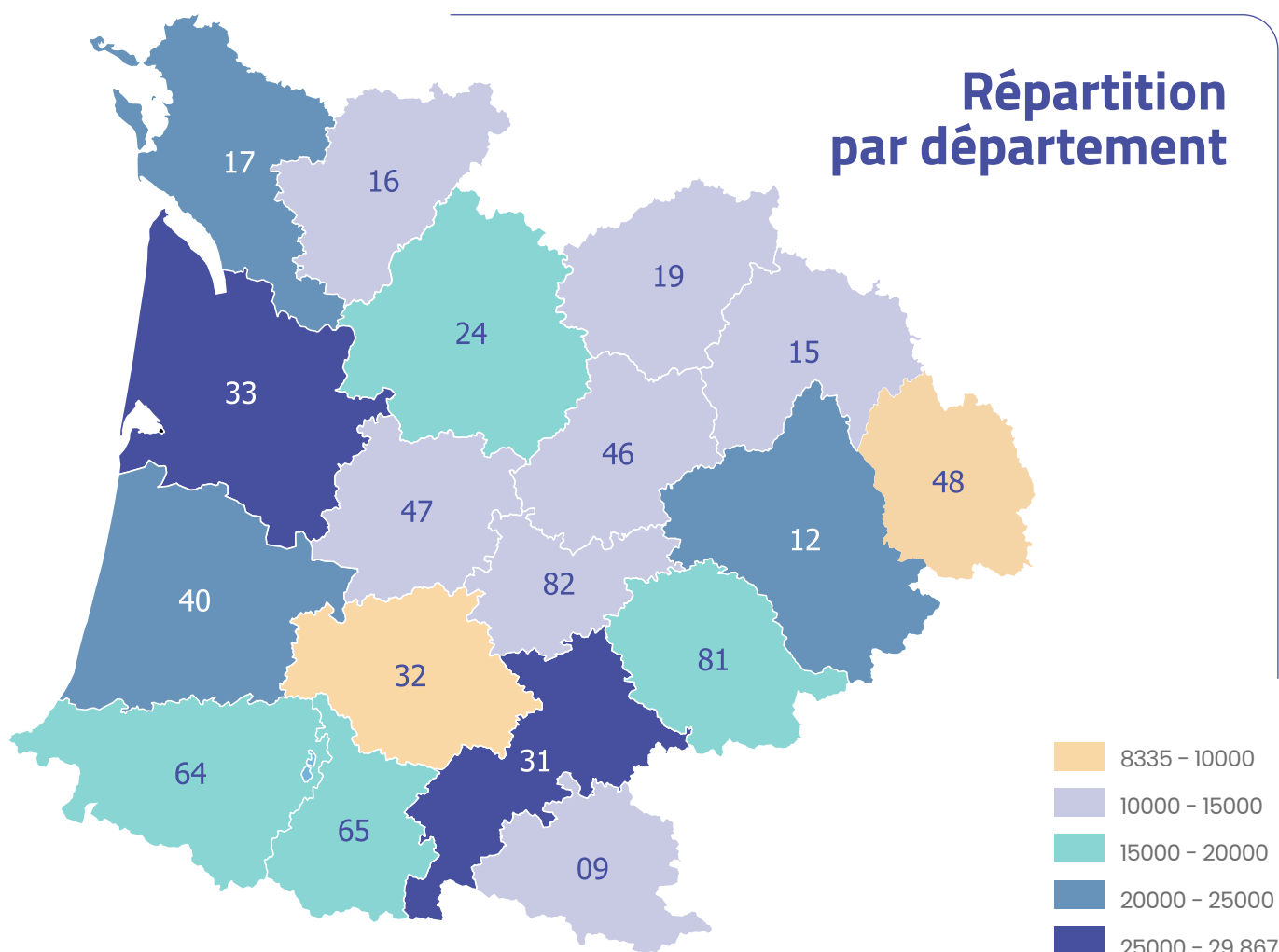
32 086 Mineure +9.51%

13 976 Hebdomadaire +10.39%

11 812 Découverte femme -3.24%

1 859 Engins & Filets -4.96%

Répartition par département





02 – LA GOUVERNANCE

PÊCHE EN ADOUR–GARONNE

INSTANCES DÉCISIONNELLES

Le bureau



J-Louis MOLINIÉ
Président - 47



Norbert DELPHIN
1er Vice-président - (31)
Zone Garonne amont



Daniel BOURDIE
Vice-président - 33
Zone Garonne aval



J-Luc CAZAUX
Vice-Président -65
Zone Adour



J-Michel RAVAILLHE
Vice-Président - 24
Zone Dordogne



Gilles BRICHET
Vice-Président - 17
Zone Charente



Francis TOURON
Trésorier général - 47



René DELCROS
Secrétaire général - 82

Le conseil d'administration

- > Jean BOYER - 81
- > Olivier BRIARD - MIGRADOUR
- > Patrick CHABRILLANGES - 19
- > François CHENEL - 64
- > Jean COUDERC - 12
- > Bruno DENISE - 15
- > Jean-Pierre DIMON - 09
- > Mathieu LABROUSSE - 16
- > André LESAGE - 40
- > René LOUBET - 32
- > Patrick PLANUL - 48
- > Patrick RUFFIE - 46



REPRÉSENTATION INTERNE

Fédération Nationale pour la Pêche en France

> Membres du Bureau

Patrick RUFFIE - 46 : 3^{ème} Vice-président
Jean-Michel RAVAILHE - 24 : membre

> Membres du Conseil d'Administration

Daniel BOURDIE - 33
Gilles BRICHET - 17
Jean-Luc CAZAUX - 65
Norbert DELPHIN - 31
Marc GEORGER - 15
Mathieu LABROUSSE - 16

> Commission Budget et suivi financier

Patrick RUFFIE - 46

> Commission Promotion Communication

Norbert DELPHIN - 31
Patrick RUFFIE - 46

> Commission Technique

Daniel BOURDIE - 33
Mathieu LABROUSSE - 16

> Commission Législation Règlementation & Statuts

Jean-Michel RAVAILHE - 24

> Commission Eau Protection Milieu Aquatique & Biodiversité

Jean-Luc CAZAUX - 65
Marc GEORGER - 15
Mathieu LABROUSSE - 16

> Commission Développement Loisir Pêche

Daniel BOURDIE - 33
Gilles BRICHET - 17
Norbert DELPHIN - 31

> Commission Pêche professionnelle

Jean-Michel RAVAILHE - 24

Syndicat National des Structures Associatives de Pêche de Loisir

Jean-Luc CAZAUX - 65 : Administrateur

REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE

Agence de l'Eau Adour-Garonne

> Conseil d'administration / Commission Programme, finances et évaluation / Commission des aides

Jean-Louis MOLINIE - 47

Comité de Bassin

> Séances plénières

Ingrid BAILLOT - 33
Jean-Luc CAZAUX - 65
Aurélia L'HOSTIS - UFBAG
Jean-Louis MOLINIE - UFBAG

> Commission planification

Aurélia L'HOSTIS - UFBAG

> Commission du milieu naturel (CMN)

Ingrid BAILLOT - 33
Gilles BRICHET - 17
Jean-Luc CAZAUX - 65
Patrice JAUBERT - 46
Aurélia L'HOSTIS - UFBAG
Jean-Louis MOLINIE - UFBAG

COGEPOMI Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre

Alain DALY - 24 / Dominique DUPHIL - 33
Alain LARTIGUE - 47

COGEPOMI Adour fleuves côtiers

Jean-Luc CAZAUX - 65 / André DELAIRE 40

Commission de bassin pour la pêche professionnelle

Jean-Paul GIRARD - 17 / Jean-Michel RAVAILHE - 24

03 – LES PARTENARIATS

PÊCHE EN ADOUR-GARONNE

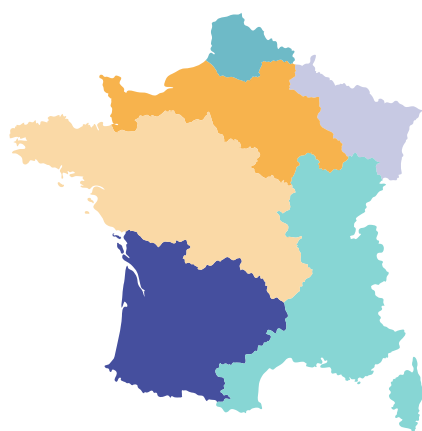
LA FÉDÉRATION NATIONALE POUR LA PÊCHE EN FRANCE

Soutien de relais régionaux

Les unions régionales, jusqu'alors simples circonscriptions électorales pour la plupart d'entre elles, s'affichent évidemment comme des candidates idéales pour jouer ce rôle de relais. Relais essentiel à la coordination des fédérations pour le «faire connaître» de sa politique et des actions qu'elle réalise, la FNPF s'est ainsi engagée à participer annuellement au financement des unions régionales.

Depuis 2016, le réseau s'organise, au regard de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), en nouvelles structures supra départementales :

6 UNIONS DE BASSIN



Territoire

Les 6 bassins hydrographiques

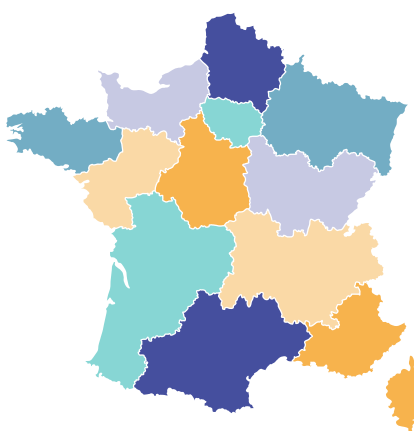
Mission

La coordination des projets de préservation des milieux aquatiques

Partenaire privilégié

Les agences de l'eau

12 ASSOCIATIONS RÉGIONALES



Territoire

Les 12 régions administratives

Mission

La mise en place de stratégies de développement des territoires et du tourisme par le biais de la pêche de loisir

Partenaire privilégié

Les conseils régionaux



Les missions soutenues par la FNPF

- > **Structurer et animer** le réseau des FDAAPPMA
- > **Renforcer** la participation des FDAAPPMA dans l'élaboration des politiques publiques
- > **Informier et sensibiliser** les FDAAPPMA et leur AAPPMA pour une meilleure prise en compte des enjeux sur l'eau et les milieux aquatiques, le loisir pêche et les espaces piscicoles
- > **Valoriser** les actions techniques subventionnées
- > **Participer** à la sensibilisation des riverains de cours d'eau et/ou de syndicats de rivières sur les missions des FDAAPPMA
- > **Soutenir** les FDAAPPMA dans leurs missions de promotion et de développement du loisir pêche
- > **Favoriser et participer** à l'organisation de projets de formation à destination des élus et collaborateurs des FDAAPPMA
- > **Favoriser** la mutualisation de moyen
- > **Favoriser** la mise en oeuvre d'une stratégie de communication régionale et/ou de bassin sur la base et en relais de la stratégie nationale



L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Des contrats pluriannuels pour une action à grande échelle

La signature, en 2012, d'un accord cadre national entre le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL) et la FNNP, renforce les partenariats existants entre les fédérations et les six agences de l'eau au cours des 10^{èmes} programmes.

Sur le bassin Adour-Garonne, cet accord cadre national se décline sous la forme de contrats pluriannuels, établis entre l'agence et chacune des 18 fédérations du bassin.

Dans ce contexte, l'agence apporte un soutien financier aux fédérations pour la réalisation, en régie, d'actions en matière de planification, de connaissance, de suivi et de restauration physique des milieux, d'accompagnement de maîtrise d'ouvrage mais également en matière de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Les conventions de partenariat courent sur la période des programmes d'intervention de l'agence (2012/2018).



Un partenariat en 2 dimensions

L'agence de l'eau Adour-Garonne soutient le milieu associatif de la pêche de loisir dans une dimension départementale pour le volet opérationnel et l'expertise, à travers l'action des fédérations, et dans une dimension de bassin pour le volet coordination et valorisation, à travers l'action de l'UF BAG.

AUTRES PARTENAIRES INCONTOURNABLES

Une équipe pluridisciplinaire



04 – LES RESSOURCES

PÊCHE EN ADOUR-GARONNE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Bilan

	2023	2022		2023	2022
Actif			Passif		
Actif immobilisé	67 587 €	- €	Capitaux propres	167 437 €	158 437 €
Actif circulant	192 589 €	195 628 €	Provisions pour risque et charges	571 €	422 €
			Dettes	24 581 €	36 769 €
Total général	260 175 €	195 628 €	Total général	192 589 €	195 628 €

Compte de résultat

	2023	2022		2023	2022
Charges			Produits		
Charges courantes d'exploitation	149 309 €	152 618 €	Subventions d'exploitation	113 536 €	106 482 €
Dotations aux amort. et dép	- €	829 €	Autres produits	43 493 €	47 712 €
Autres charges	62 €	44 €	Produits exceptionnels	- €	- €
Charges exceptionnelles	- €	57 €	Produits financiers	2 339 €	1 138 €
Total général	149 371 €	153 548 €	Total général	159 371 €	155 332 €
Résultat	9 000 €	1 784 €			

05 – L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ 2023

SIÉGER, DÉBATTRE, AGIR : NOTRE VOIX
DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Défendre l'eau et les milieux naturels

Les structures associatives de la pêche de loisir (SAPL) siègent depuis de nombreuses années dans les diverses instances du conseil d'administration de l'agence de l'eau et du comité de bassin. Elles y assoient notamment leur rôle en **soutenant la préservation des milieux aquatiques et en veillant à la bonne compatibilité de la pêche de loisir avec les autres usages.**

L'UFBAG a 4 élus qui participent aux séances plénières du Comité de bassin. Cette instance s'est réunie le 7 juillet, le 11 octobre et le 6 décembre 2023. Les politiques publiques de l'eau y sont débattues et chacun peut y présenter son point de vue et y défendre ses intérêts, pour l'UFBAG la protection des milieux aquatiques et la

gestion quantitative de l'eau. Les élus participent également aux différentes commissions comme la commission des Milieux Naturels et Aquatiques, inondations, de planification, ou encore le CA de l'Agence. Il s'agit d'un investissement personnel important mais nécessaire pour mettre l'UFBAG au centre des politiques publiques sur l'eau.

Ainsi l'UFBAG a essentiellement travaillé sur la révision du 11^{ème} programme, la déclinaison du Plan Eau dans notre bassin, la stratégie de sobriété, les enjeux d'un nouveau modèle économique en Adour-Garonne pour financer le soutien des débits et les mesures d'adaptation au changement climatique, l'agroécologie



(Solutions fondées sur la Nature), le bilan et les recommandations en matière de politique de continuité écologique, la stratégie d'ensemble du 12^{ème} programme et sa maquette financière.

UN SUIVI AU LONG COURS POUR COMPRENDRE
L'ÉTAT DES PETITS PLANS D'EAU

Observer les lacs pour mieux les protéger

Mis en place depuis 2015, le suivi de la qualité des lacs sur les masses d'eau inférieures à 50 ha réalisé par les fédérations, en complément de celui effectué dans le cadre de la DCE, permet à l'agence de l'eau d'obtenir des éléments de compréhension sur ces masses d'eau.

En 2023, ce sont 13 sites qui ont été suivis par 10 fédérations, celles de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Gers de la Gironde, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

La nouveauté cette année : le lancement, à l'automne, d'une étude bilan du suivi depuis sa création par le Bureau d'Études Hydrosphère. Cette étude entièrement financée par l'agence de l'eau vise à tirer des conclusions applicables par les gestionnaires et pour le futur du réseau.

Dans ce cadre, l'UFBAG et 4 fédérations investies depuis 2015 (09, 19, 46 et 82), ont travaillé à la rédaction de 2 questionnaires : un technique, l'autre de ressenti, envoyés fin novembre aux



fédérations du réseau, pour dresser un bilan. Nous avons également échangé sur les objectifs et rendus de l'étude avec les partenaires. L'étude se poursuit en 2024.



DES SUIVIS RENFORCÉS POUR SURVEILLER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU.

Mieux connaître nos rivières

Dans son rôle de coordinatrice, l'UFBAG favorise la **connexion des réseaux de suivis des fédérations avec ceux pilotés par l'agence de l'eau et par l'OFB**, notamment concernant la qualité des cours d'eau

En ce qui concerne le suivi IPR, l'UFBAG a réalisé une réunion de coordination avec l'OFB et l'agence de l'eau afin de mettre à jour la note méthodologique (expertise fédération) et de revoir l'affichage de la note IPR sur le SIE de l'agence de l'eau.

Pour les suivis physico-chimiques, après les formations de l'OIEau, les fédérations continuent leurs suivis et vont même devoir les intensifier en passant de 4 campagnes par an à 6 en 2024.

L'UFBAG continue son travail au sein du Groupe de travail thermie en continu sur le bassin Adour-Garonne et avec l'agence de l'eau.

MUTUALISER LES CONNAISSANCES ET VALORISER LE TRAVAIL DES FÉDÉRATIONS

Unir les forces et partager les savoirs

En 2023, l'UFBAG a poursuivi son travail de coordination pour plusieurs thématiques communes aux 18 fédérations :

Le réseau Thermie bassin et diffusion du guide méthodologique au niveau bassin et national (collègues du réseau SAPL et autre)

Les maladies émergentes des poissons sauvages d'eau douce dans le cadre du Groupe de Travail pathologies des poissons UFBAG. La convention de partenariat avec le Dr Armand Lautraite se poursuit, il apporte assistance aux 18 fédérations sur les mortalités de poissons.

L'ADNe et le photovoltaïque flottant restent des sujets majeurs, avec une compilation de documents techniques mis à disposition sur un drive pour les fédérations et des échanges avec Gaël Denys, chercheur à Patrinat-MNHN-



OFB et l'équipe de Julien Cucherousset, chercheur CNRS.

La fenêtre de capture brochet et son application sur le bassin Adour-Garonne. L'UFBAG avec les fédérations 17, 33, 40, 46 et 82 a financé une

étude technique et scientifique auprès du Dr Nicolas Guillerault sur les fenêtres de capture. Une journée de restitution a été organisée le 13/11/23 à l'Agropôle d'Agen en présence de la FNPF.



De plus dans le cadre de la mise en valeur du réseau :

Le clip vidéo de valorisation des missions techniques des fédérations du bassin Adour-Garonne volume 2 a été tourné et réalisé en avril 2023 par Ymotion (Fabrice Youbi) en collaboration avec l'ARPNA et l'UFBAG. Ce deuxième volet portait sur la restauration et les aménagements des milieux aquatiques par les FD avec la mise en avant de leurs partenaires territoriaux.

Le poster des poissons du bassin Adour-Garonne est en cours de mise à jour avec Louis Nespoulous photographe professionnel de Cahors et avec la fédération du Lot. Il réalise des portraits de profil des poissons sur fond noir. Les images réalisées seront mises à disposition du réseau des SAPL et de l'Agence de l'Eau, qui finance pour moitié ce projet et l'impression de posters pédagogiques.



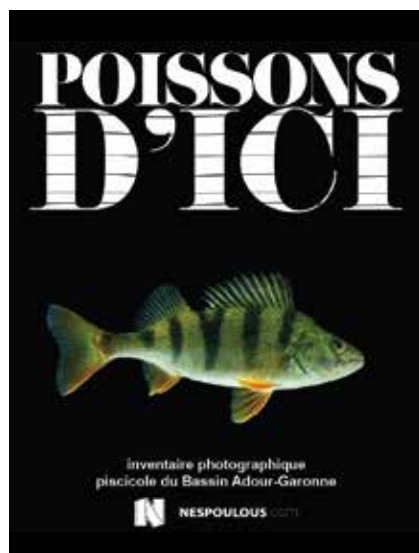
UNE NOUVELLE ÉTAPE SCIENTIFIQUE POUR PRÉSERVER UNE ESPÈCE ENDÉMIQUE

Préserver le brochet aquitain : le programme BIOESOX

Pour faire suite à ATLASESOX, l'UFBAG a mis en place une nouvelle convention de partenariat pour le projet BIOESOX. Cette nouvelle convention a été rédigée entre le MNHN, l'Université de Lorraine et l'UFBAG afin d'**étudier les premiers stades de développement du brochet aquitain en comparaison de ceux du brochet classique *Esox lucius***.

En 2022, l'Aquarium du Limousin a rejoint le projet et sert de site pour faire grandir les œufs de brochets aquitains (proximité géographique par rapport au département des Landes). C'est là qu'ont été élevés les œufs de brochets en 2023. La technicité de l'Aquarium a permis le développement d'une vingtaine de petits brochets aquitains en aquariums (aquaculture). Ils sont exposés au public dans les aquariums d'eau douce.

L'UFBAG et les fédérations participantes ont relu les livrables du projet : rapport et préparation de l'exposition de valorisation. Une session de présentation des résultats de l'étude aux différents partenaires est prévue début 2024 à l'Aquarium avec également un point d'avancement sur les travaux de thèse de Laura Jamet (UMR Patrinat-MNHN-OFB). De plus, les résultats obtenus sur les premiers stades de vie d'*Esox aquitanicus* ont permis la rédaction d'une publication scientifique sur la relation taille-poids du brochet aquitain en comparaison avec le brochet commun :



Length-weight relationships of the French pikes *Esox* spp. (Teleostei, Esocidae) par Lucas Royer, Fabrice Teletchea, Sophie Delavergne, Frédéric Lafitte, Marion Escarpit, Quentin Molina, Emilie Breugnot, Eddy Cosson, Aurélia L'Hostis and Gaël P.J. Denys Dans International Journal of Limnology.

06 – FOCUS

UNE FÉDÉRATION

UNE ACTION

CES ACTIONS QUI ONT MARQUÉ
L'ANNÉE 2023

**Des actions toutes aussi diversifiées
qu'innovantes, soutenues par de nombreux
partenaires techniques et financiers.**



FONCTIONNEMENT ET PLANIFICATION

Tarn - 81

Finalisation de deux documents clés : le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche et le Projet Éducatif

AMENAGEMENT ET GESTION D'ESPACES NATURELS

Corrèze - 19

Aménagement d'un nouvel accès sécurisé pour la pêche en bateau sur le barrage de l'Aigle

Tarn-et-Garonne - 82

Optimisation écologique des plans d'eau CACG : Co-construction de projets pour le développement durable et l'accès au loisir pêche

RESSOURCE EN EAU, ASSECS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Aveyron - 12

Mise en place d'une veille hydrologique en Aveyron

Haute-Garonne - 31

Évaluation de la résilience des têtes de bassins : bilan piscicole post-sécheresse 2022

RESTAURATION D'HABITATS

Ariège - 09

Restauration des surfaces favorables au recrutement pour la truite fario sur le Saurat

Dordogne - 24

Restauration hydromorphologique du Vimont

Landes - 40

Restauration du champ d'expansion de crue de l'Adour

Lozère - 48

Restauration morphologique du ruisseau du Tombatou

Pyrénées-Atlantiques - 64

Restauration des fonctionnalités écologiques de la Nivelle à Ainhoa

ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS PISCICOLES

Charente-Maritime - 17

Amélioration des connaissances ichtologiques de trois marais rétro-littoraux

Gironde - 33

Étude de radiotélémétrie : comprendre les déplacements des brochets entre marais et lacs

Lot - 46

Suivi du brochet sur la gravière d'Espagnac Ste-Eulalie : un indicateur de la fonctionnalité des zones humides

Hautes-Pyrénées - 65

Étude du recrutement en truites de l'Adour aval

ÉTUDE D'IMPACT & DIAGNOSTICS DE L'ÉTAT DES MILIEUX

Lot-et-Garonne - 47

Découverte de *Besdolus bicolor*, un Plécoptère venu enrichir la faune française

SENSIBILISATION AUX ENJEUX SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Cantal - 15

Pêche et sensibilisation du grand public à la problématique des EEE dans le cadre des APN Estivaux

Charente - 16

Atlas de la biodiversité du Grand Angoulême : un projet fédérateur pour la préservation des milieux aquatiques

Gers - 32

Sensibilisation des écoliers gersois à la préservation des milieux aquatiques

FONCTIONNEMENT ET PLANIFICATION

Finalisation de deux documents clés : le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche et le Projet Éducatif

Durant l'année 2023, élus et salariés ont œuvré conjointement pour permettre l'aboutissement de la rédaction de ces 2 documents structurants les actions de la fédération et qui viennent en complément du PDPG.

Fort d'une analyse approfondie de plus de 100 pages et basée sur les retours de 1288 pêcheurs, le SDDLDP se veut un outil visant à améliorer l'offre halieutique, notamment en la modernisant, avec un double objectif stratégique : attirer le grand public dans le monde de la pêche et satisfaire le pêcheur existant.

Le tout dans un souci de prendre en compte le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Les 7 axes de développement regroupent ainsi 67 actions, planifiées et budgétisées sur 5 ans, représentant 4700 jours/homme de travail et un budget global d'1,7 millions d'euros.

L'éducation à l'environnement est une des missions piliers de la fédération, agréée au titre de la protection de l'environnement et en particulier des milieux aquatiques. Il est primordial de sensibiliser toutes les générations, à la fragilité et la sensibilité de nos écosystèmes aquatiques.

L'enjeu du Projet Éducatif était de formaliser les supports de nos interventions en milieu scolaire et de faire la démonstration de leur adéquation avec les programmes



scolaires des cycles 2 et 3.

Désormais dotée du PDPG, du SDDLDP et du Projet Educatif, la fédération dispose d'une feuille de route efficace pour un impact plus fort !

AMÉNAGEMENT ET GESTION D'ESPACES NATURELS

Aménagement d'un nouvel accès sécurisé pour la pêche en bateau sur le barrage de l'Aigle

Depuis 2014, la fédération travaille à optimiser le potentiel halieutique des grandes retenues hydroélectriques du département, notamment en améliorant les accès et en renforçant les populations de carnassiers.

Le barrage de l'Aigle, situé entre la Corrèze et le Cantal, est très fréquenté par les pêcheurs en bateau. L'accès existant, côté Cantal, était limité à une seule mise à l'eau bétonnée.

En raison d'un abaissement du niveau d'eau en 2023 pour des travaux EDF sur les turbines, la fédération a profité de l'occasion pour améliorer un autre accès à Soursac.

Une ancienne route dans la baie de Lamirande, auparavant peu pratique et dangereuse, a été réaménagée pour créer un accès plus sécurisé, incluant l'aménagement d'une aire de retournement, le captage d'arrivées d'eau, et l'enrochement et empierrement de la mise à l'eau.



AMÉNAGEMENT ET GESTION D'ESPACES NATURELS

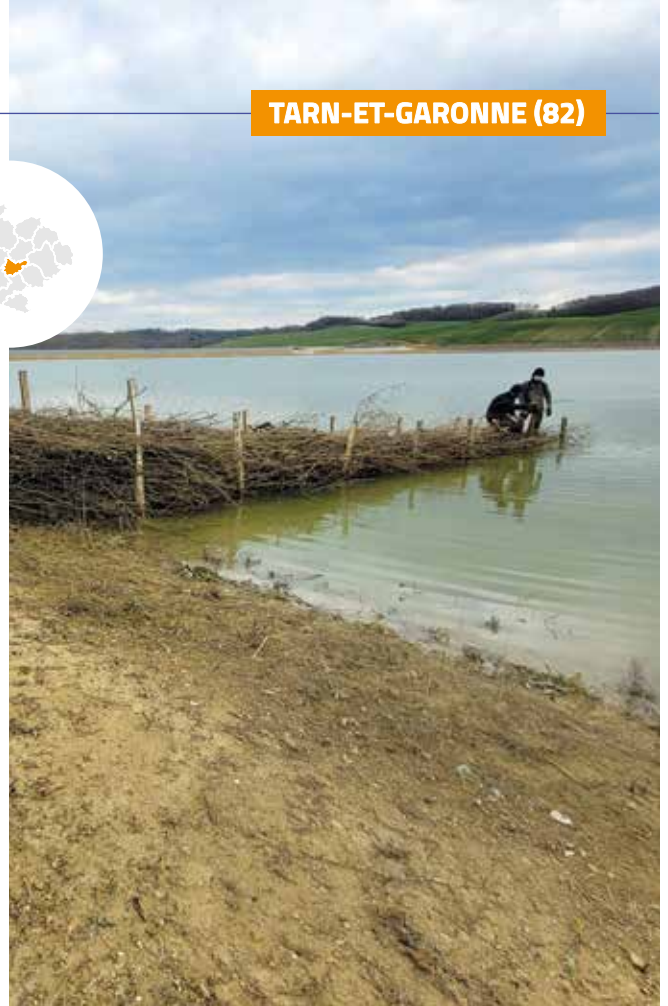
Optimisation écologique des plans d'eau CACG : co- construction de projets pour le développement durable et l'accès au loisir pêche



Plusieurs problématiques et enjeux ont été identifiés sur les plans d'eau CACG dont des difficultés d'exploitation, un manque d'habitats et d'accès au loisir pêche, la volonté de développer de nouveaux usages ainsi que des expérimentations dans le but d'accroître l'ancrage territorial de ces retenues.

La CACG a ainsi initié en 2018 un groupe de travail visant à engager un travail partenarial pour la recherche des solutions les plus appropriées et leur mise en œuvre. La fédérarion, détentrice des droits de pêche par convention avec la CACG sur ces plans d'eau, est ainsi naturellement concernée.

L'objectif vise ainsi la co-construction de projets et actions d'Optimisation Ecologique des plans d'eau, par la création d'habitats et d'aménagements visant à valoriser ces retenues notamment par l'accès au loisir pêche.



RESSOURCE EN EAU, ASSECS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mise en place d'une veille hydrologique



En 2023, face au constat historique d'insuffisance des connaissances et d'expertises pour appréhender le contexte hydrologique aveyronnais, et face aux attentes de l'ensemble des partenaires, la fédération s'est lancée dans un projet de développement et d'animation d'une veille hydrologique départementale. Son principal objectif : optimiser et valoriser l'ensemble des données hydro-climatiques disponibles pour appuyer la gestion opérationnelle des cours d'eau et de leur biodiversité. Parmi les réalisations concrètes, il a été mis en œuvre, dès l'été 2023, le REseau de Suivi et d'Observation Hydrologique (RESOH), en collaboration avec les différentes structures GEMAPI du département.

Les techniciens de ces structures réalisent des observations visuelles des

écoulements via l'application En Quête d'Eau, à l'image de ce que fait l'OFB avec le dispositif ONDE. La fédération a travaillé au dimensionnement de ce réseau de suivi, accompagne techniquement les acteurs de terrain sur la mise en œuvre du protocole, et propose une valorisation des résultats.

Avec près de 145 stations et 650 observations réalisées en 2023, ces premières informations ont d'ores-et-déjà été communiquées à l'occasion des comités départementaux de gestion de la ressource en eau.

Cette opération se pérennisera en 2024, aux côtés d'autres investigations.

En complément, un vaste état des lieux départemental sur les outils et les données disponibles pour appréhender l'hydrologie et le climat a été mené. Il en ressort les principaux éléments à exploiter et la procédure à suivre pour diffuser et mettre en valeur toute cette matière.

RESSOURCE EN EAU, ASSECS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

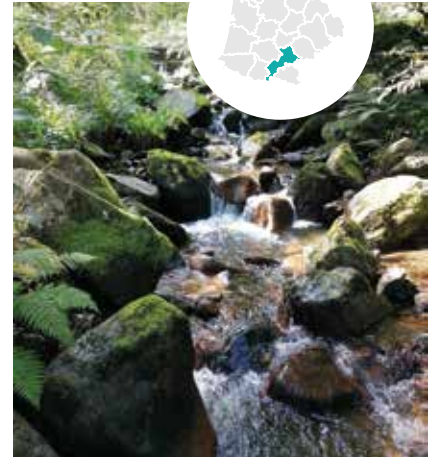
Évaluation de la résilience des têtes de bassins : bilan piscicole post-sécheresse 2022

La fédération a réalisé en 2023 une série de pêche électrique destinées à évaluer la diversité du peuplement piscicole des têtes de bassins.

Sur plus de 68 stations réparties dans le département, elle a réalisé un état des lieux post sécheresse qui laisse apparaître un nombre important de stations, dont l'état des peuplements est catastrophique voire apiscicole,

avec une explosion des effectifs d'écrevisses de Louisiane, à la faveur des eaux chaudes et stagnantes.

C'est à partir de cet état des lieux que la fédération évaluera l'évolution globale des stations dans un délai de 5 ans afin de considérer les capacités de résilience des milieux.

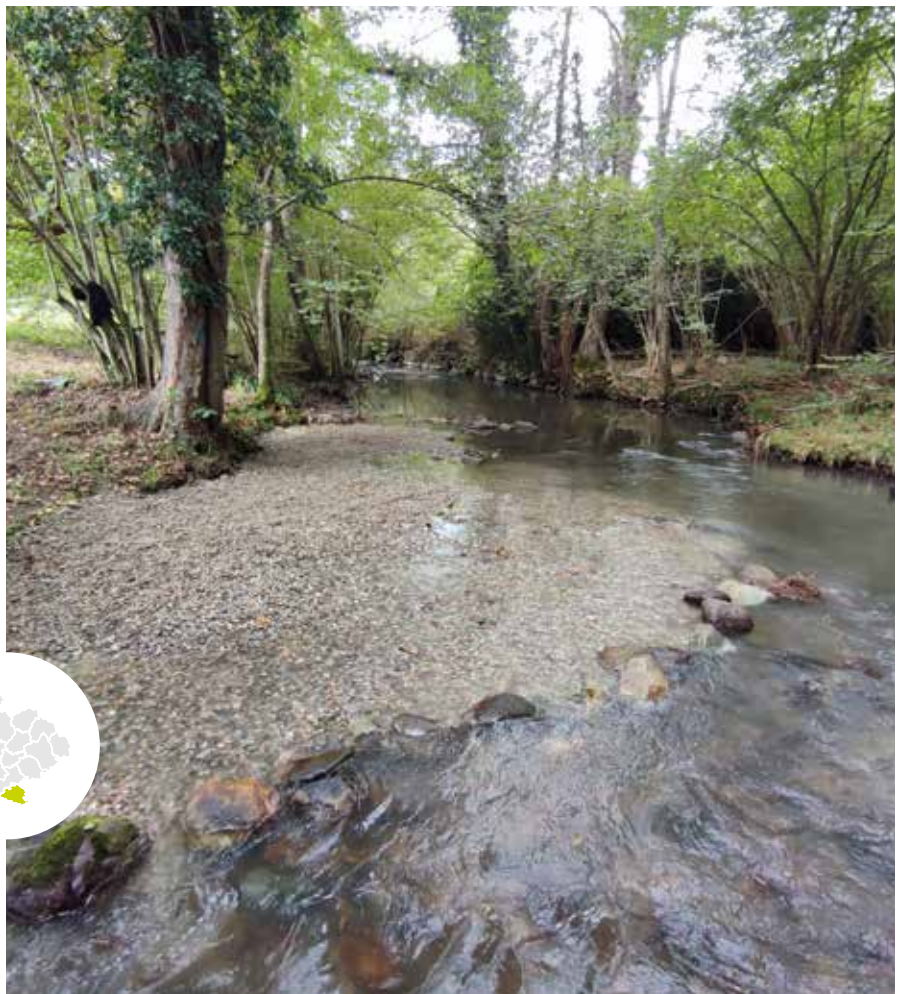


RESTAURATION D'HABITATS

Restauration des surfaces favorables au recrutement pour la truite fario sur le Saurat

Après 10 ans de suivi piscicole et une expertise sur l'évolution des surfaces favorables à la reproduction des salmonidés, la restauration de frayères a été réalisée sur le Saurat, un affluent de l'Ariège.

En raison de la baisse de la population de poissons, un diagnostic a été effectué, révélant des surfaces de frayères insuffisantes. En automne 2023, 170 m² de nouvelles frayères ont été créées sur une épaisseur de 20 à 25 cm, avec des granulats en berge pour faciliter leur maintien lors des crues. Quatre stations de suivi sont prévues pour 2024.



RESTAURATION D'HABITATS

Restauration hydromorphologique du Vimont

Cette opération vise à restaurer la dynamique naturelle du cours d'eau en diversifiant les écoulements et en recréant une alternance de fosses, mouilles et radiers.

Elle permet également de retrouver une sinuosité naturelle et de garantir un chenal d'étiage continu.

L'alternance entre zones ombragées et éclairées favorise la diversité des habitats pour les espèces aquatiques, en offrant des zones de repos, de



cachettes et de reproduction.

Pour atteindre ces objectifs, des travaux de recharge granulométrique ont été réalisés, incluant l'installation

de banquettes minérales, la mise en place d'épis déflecteurs et la pose de blocs pour structurer les écoulements et optimiser les habitats.

RESTAURATION D'HABITATS

Restauration du champ d'expansion de crue de l'Adour

A la suite de l'acquisition en 2013 d'une ancienne zone d'extraction en rive droite de l'Adour à Saint-Sever, l'AAPPMA locale a engagé un projet de restauration du site en s'appuyant sur l'appel à projet « Restaurons les zones inondables ».

Après deux années d'études, trois objectifs principaux ont été définis :

- > Restaurer le champ d'expansion des crues
- > Restaurer les fonctionnalités de la zone humide
- > Réaliser un apport de galets dans l'Adour

Les travaux ont débuté en 2021 avec l'ouverture de la connexion entre l'Adour et la zone d'expansion, le début de l'apport de galets et la création d'un merlon.



En 2022, le merlon a été renforcé et 600 m³ de matériaux ont été exportés vers l'Adour. En 2023, le merlon a été finalisé et plus de 1 200 m³ de sédiments ont été réinjectés. Un suivi spatial des galets a été mis en place avec l'intégration de

400 galets équipés de pig-tags dans les sédiments. En 2024, l'apport de galets se poursuivra et marquera le début du suivi des galets réinjectés.

RESTAURATION D'HABITATS

Restauration morphologique du ruisseau du Tombatou

A la suite de l'étude technique menée en 2022 par la fédération, l'agriculteur propriétaire d'une centaine de mètres en bordure du ruisseau du Tombatou situé sur la haute-margeride ligérienne a déposé l'intégralité des pièces administratives et techniques nécessaires pour obtenir son autorisation de travaux.

A la fin de l'été 2023, le chantier a débuté par la création de 2 bacs d'abreuvement déportés en rive droite et gauche en collaboration avec le COPAGE.

Une fois ces travaux agricoles réalisés, la fédération est intervenue pour réaliser le balisage du nouveau tracé du lit et le suivi des travaux. Après quelques jours de terrassement



et la pose d'une nouvelle passerelle, l'intervention de dérivation des eaux vers le nouveau tracé a eu lieu dans de bonnes conditions.

Afin de permettre un rééquilibrage rapide du nouveau lit, une mise en défends et quelques plantations d'arbres ont été effectuées. Plus de 120 mètres de cours d'eau ont ainsi été recréés associés à la restauration de la continuité écologique et le rétablissement des connexions hydrauliques entre la zone humide du fond de vallée et le nouveau lit.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

RESTAURATION D'HABITATS

Restauration des fonctionnalités écologiques de la Nivelle à Ainhoa

En 2023, la fédération a lancé les travaux d'une vaste opération de restauration des fonctionnalités écologiques de la Nivelle à Ainhoa.

A l'initiative de la fédération, la Fondation des pêcheurs a fait l'acquisition de l'ancienne pisciculture Urrutienea (ou ancienne pisciculture Darguy) et notamment son seuil de dérivation des eaux, qui présentait une hauteur de chute de 5m. Cet obstacle non équipé constituait la limite de colonisation du Saumon atlantique sur l'axe Nivelle, qui prend sa source en Espagne dans la province de Navarre. Il générerait également un impact hydromorphologique et thermique (en période estivale) sur ce tronçon de rivière.

En juillet puis octobre 2023, le seuil a été respectivement arasé à mi-hauteur puis dérasé complètement. Une grande partie des 6 000 m³ de sédiments (principalement grossiers : graviers, galets) a été remobilisée dans les semaines qui ont suivies, reconstituant



un matelas alluvial qui avait disparu des 200 premiers mètres en aval du seuil.

En décembre 2023, soit 2 mois après les travaux, plusieurs frayères à Saumon ont été observées près de 6 Km en amont du seuil effacé, en Navarre. Il s'agit de la première observation depuis

au moins plusieurs siècles. En 2024, la suite du projet consistera à démanteler complètement l'ancienne pisciculture et les enrochements de protection de berge encore présents.

ÉTUDES ET SUIVI DES POPULATIONS PISCICOLES

Amélioration des connaissances ichtyologiques de trois marais rétro-littoraux

C'est dans le cadre d'un appel à projet Natura 2000, et en partenariat avec le CAPENA et les structures animatrices Natura 2000, que la fédération a réalisé une étude sur les peuplements piscicoles des marais de Rochefort, des marais côtiers girondins et des marais salés de la Seudre et d'Oléron.

Une enquête en ligne auprès de 352 pêcheurs a révélé que 87 % pratiquent la pêche à la ligne, principalement entre mai et octobre, ciblant majoritairement le sandre, la carpe et le brochet.

Deux méthodes d'inventaire ont été mises en œuvre : des pêches au verveux à 2 ailes sur six stations du marais de Rochefort Nord et six stations des marais côtiers girondins, ainsi que des pêches au verveux, au filet droit et au trémil dans les marais salés de la Seudre et d'Oléron, au printemps et à

l'automne.

Les inventaires ont permis d'identifier 18 espèces dans le marais de Rochefort Nord, incluant des espèces emblématiques comme l'anguille, le brochet, la perche commune, la brème et le gardon. Dans les chenaux des marais salés, 14 espèces ont été recensées, avec une forte présence de juvéniles de mulets et de bars, confirmant leur rôle de nourricerie. Sept espèces ont été identifiées dans les fossés des marais endigués en amont des chenaux. Les marais des Coteaux

de Gironde n'ont pu être échantillonnés en totalité à cause de vols de matériel, mais les premières analyses révèlent des espèces adaptées à des conditions écologiques dégradées.

Le marais de Rochefort Nord présente une diversité d'espèces conforme aux autres marais français, tandis que les marais salés confirment leur rôle de nurserie pour certaines espèces marines. Toutefois, la présence d'espèces exotiques envahissantes constitue un enjeu préoccupant pour l'équilibre de ces milieux.



ÉTUDES ET SUIVI DES POPULATIONS PISCICOLES

Étude de radiotélémétrie : comprendre les déplacements des brochets entre marais et lacs

A la suite des suivis par piégeage passif réalisés entre 2017 et 2019 sur la passe à bassins de l'écluse du Montaut et les passes latérales des marais du Gnac et de Cousseau, la fédération a mis en évidence plusieurs observations : aucun passage de brochets n'a été détecté à l'écluse du Montaut, tandis que des géniteurs ont été observés en période de reproduction sur les passes du Gnac et de Cousseau, avec une reproduction avérée sur le marais du Gnac.

Le devenir des brochets après leur reproduction reste incertain : restent-ils dans le canal, rejoignent-ils les lacs de Carcans-Hourtin ou de Lacanau ? Pour répondre à ces questions, une étude de radiotélémétrie a été mise en place afin d'évaluer la capacité des brochets à franchir la passe du Montaut et de suivre leurs déplacements post-reproduction. Cette étude pourrait également révéler s'ils reviennent se reproduire sur les mêmes marais d'une année sur l'autre.



L'étude a débuté en octobre 2023 avec le marquage de 21 brochets adultes, suivis trois fois par semaine jusqu'en mai 2024.

ÉTUDES ET SUIVI DES POPULATIONS PISCICOLES

Suivi du brochet sur la gravière d'Espagnac Ste-Eulalie : un indicateur de la fonctionnalité des zones humides



Le brochet est un indicateur clé de la fonctionnalité piscicole et de la gestion des zones humides. La gravière d'Espagnac Ste-Eulalie, récemment reconnectée à la rivière Célé, constitue un habitat favorable à cette espèce patrimoniale, repère écologique du PDPG du Lot.

L'objectif est de suivre cette espèce pour évaluer la qualité des milieux humides et affiner les indicateurs biologiques piscicoles. Deux axes sont explorés :

- > Identifier la période de reproduction du brochet et ses déclencheurs environnementaux,
- > Estimer la productivité des zones humides en brochetons migrants et en adultes.

Le protocole repose sur trois méthodes

> Recherche d'œufs et d'alevins (février-mars) pour analyser les conditions hydrologiques favorisant la reproduction.

> Suivi des brochetons migrants (avril-juin) par piégeage non invasif pour quantifier la productivité et l'utilisation des habitats restaurés.

> Pêche électrique par échantillonnage ponctuel d'abondance (EPA), technique développée par l'Université de Lyon, qui privilégie la diversité des échantillons pour une analyse fine des populations.

Ce suivi permettra d'affiner la gestion des zones humides et d'assurer un suivi précis de l'état des populations piscicoles.

ÉTUDES ET SUIVI DES POPULATIONS PISCICOLES

Étude du recrutement en truites de l'Adour aval

Deux campagnes d'inventaires ont été réalisées dans l'Adour en aval du plan d'eau de Bours-Bazet afin d'évaluer le recrutement en truites et tenter de vérifier le rôle joué par ce plan d'eau et le réchauffement qu'il induit.

Ces campagnes ont été réalisées en début et fin d'été dans 4 stations pour comparer la mortalité estivale et vérifier l'éventuelle impact de la pathologie PKD.



ÉTUDE D'IMPACT & DIAGNOSTICS DE L'ÉTAT DES MILIEUX

Découverte de *Besdolus bicolor*, un Plécoptère venu enrichir la faune française



La fédération a réalisé en 2023 des Indices Invertébrés Multi-Métriques (I2M2) sur 13 stations du département. Sur l'une d'elles, la Briolance, deux larves de plécoptères ont été identifiées comme appartenant au Genre *Besdolus*.

C'est la première fois que la fédération observe ce Genre depuis le début des inventaires avec le protocole MPCE (normes NF T90-333 et NF T90-388) en 2015.

Les données écologiques trouvées dans la littérature pour les deux espèces de *Besdolus* de France métropolitaine (*B. imhoffi* et *B. ravizzarum*) ne correspondant pas avec les caractéristiques de la station, la fédération a demandé l'expertise de l'Opie-benthos (groupe de travail de l'Office Pour les Insectes et leur Environnement dédié à l'étude des insectes aquatiques).

Le spécialiste du groupe des plécoptères, Alexandre Ruffoni, a

identifié qu'il s'agissait de *Besdolus bicolor*, une nouvelle espèce ne faisant pas encore partie de la faune de France et sur laquelle il travaille depuis 2016. La découverte de cette dernière fera par ailleurs très prochainement l'objet d'une publication scientifique par l'Opie-benthos afin d'exposer leurs travaux. Les larves prélevées par la FD47 leur ont été envoyées dans le but d'alimenter leur collection.

Cette expérience et très belle observation souligne les méconnaissances qui persistent sur les macro-invertébrés pourtant couramment utilisés pour l'évaluation de la qualité hydrobiologique des cours d'eau. Le groupe des plécoptères en particulier est considéré comme celui abritant les taxons parmi les plus pollu-sensibles. La rareté des stations en France abritant *Besdolus bicolor* encourage à porter une attention

particulière sur la Briolance, un des derniers cours d'eau dans un état écologique satisfaisant en Lot-et-Garonne.

Afin de valoriser les prélèvements du réseau macro-invertébrés, la FD47 transmettra lors des prochaines campagnes MPCE des individus de plécoptères et d'éphémères à l'Opie-benthos pour une détermination à l'espèce. Elle participera ainsi aux inventaires nationaux de ces deux groupes.

SENSIBILISATION AUX ENJEUX SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Pêche et sensibilisation du grand public à la problématique des EEE dans le cadre des APN Estivaux

Depuis 2016, la fédération et ses AAPPMA sensibilisent le grand public aux espèces exotiques envahissantes, notamment l'écrevisse de Californie, menaçant l'écrevisse à pattes blanches locale. Pour sortir cette problématique des cercles d'experts, elles ont mis en place des animations estivales de pêche.

En 2023, sur les 85 animations organisées dans le département, 43 ont utilisé la pêche comme vecteur de sensibilisation.

Ces animations :

- > S'intègrent au programme départemental des activités de pleine nature (randonnée, canoë, observation des marmottes...).
- > Sont gérées par les Offices de tourisme du Cantal sous convention avec la Fédération.



> Sont animées par des guides de pêche et animateurs nature, pris en charge par la fédération.

Chaque session (3h30) se déroule sur divers cours d'eau, alternant sensibilisation et pêche. En plus de l'écrevisse de Californie, certaines animations abordent d'autres espèces envahissantes (balsamine de l'Himalaya, renouées asiatiques).

C'est l'animation la plus populaire des activités de pleine nature (20 participants en moyenne), offrant un accès ludique à une problématique souvent méconnue, l'écrevisse de Californie n'étant pas perçue comme dangereuse pour l'homme.

SENSIBILISATION AUX ENJEUX SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Atlas de la biodiversité du Grand Angoulême : un projet fédérateur pour la préservation des milieux aquatiques

En 2022-2023, la fédération a réalisé, en collaboration avec Charente Nature, l'Atlas de la biodiversité intercommunal du Grand Angoulême.

Ce projet a permis d'actualiser les connaissances locales, grâce à des inventaires piscicoles par pêche électrique (truite fario, brochet, lamproie de planer, chabot) et des analyses d'ADNe pour détecter d'éventuelles populations d'écrevisses à pattes blanches.

Les données antérieures ont également été mobilisées pour analyser l'évolution des espèces. Les résultats ont été présentés aux élus lors de commissions

géographiques, renforçant les liens avec de nombreuses communes et sensibilisant aux enjeux des milieux aquatiques.

L'impact du projet s'est concrétisé par :

- > Une double page dédiée dans le magazine du Grand Angoulême (50 000 exemplaires).
- > Une expo photo sur le parvis de la médiathèque, avec un panneau consacré au chabot.

> Une mise à disposition publique de l'Atlas en mai 2024, qui servira aux outils de planification et d'urbanisme.

Une réunion publique clôturera ce travail en janvier 2024.



SENSIBILISATION AUX ENJEUX SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Sensibilisation des écoliers gersois à la préservation des milieux aquatiques

Depuis 2012, la fédération propose gratuitement aux classes de cycle 3 des animations sur les milieux aquatiques, les poissons et l'impact des activités humaines, soulignant l'importance d'une gestion raisonnée des écosystèmes.

Chaque année en avril, toutes les écoles primaires du département reçoivent un flyer détaillant le programme. En fonction des disponibilités de l'animateur, une quinzaine de classes bénéficient de ces interventions, qui se déroulent de septembre à juin.

Année 2023-2024 :

- > 13 écoles participantes (Cologne, Lectoure, Le Houga, Samatan, etc.).
- > 110 animations organisées.
- > 350 enfants sensibilisés à l'écologie et à la préservation des milieux aquatiques.

Ces animations, financées par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, permettent à toutes les écoles, même les plus petites, d'y participer gratuitement.



Les fédérations, des structures associatives régies par la loi 1901 et reconnues d'utilité publique

Les fédérations départementales des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique sont chargées d'une mission d'intérêt général ayant pour objet :

- > Le développement de la pêche amateur
- > La mise en oeuvre d'actions de promotion du loisir pêche
- > La mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole, la protection des milieux aquatiques
- > La collecte de la Redevance Milieu Aquatique (RMA) et de la Cotisation Pêche et Milieu Aquatique (CPMA)





UNION BASSIN
PÊCHE
ADOUR GARONNE

UFBAG

Édition soutenue par

44, Cours du 9^{ème} de ligne
47000 AGEN
ufbag@orange.fr
05 53 66 16 68
www.ufbag.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

eau
GRAND SUD-OUEST
BASSIN DE L'ADOUR-GARONNE

